

**Pénalités pour Absence de Conformité des Salles de Tennis de Table
Obligation pour les Clubs de Pro A/B et Nat 1
Progressive pour les autres catégories**

Constat	Nouveau Règlement	Délais / Dérogations	Pénalités Financières et Sportives
<p>SPID Dossier absent Incomplet ou Erroné</p>	<p>Pro A/B et Nat 1 Homologation Obligatoire Pour la 1^{ère} Rencontre De la Saison 2011/2012</p>	<p>Procédure d'Homologation à Réaliser pour La 1^{ère} Rencontre de la Saison 2011/2012</p>	<p>1^{er} Rappel : 500, 00 € 2^{ème} Rappel : 1000, 00 € 3^{ème} Rappel : Pénalité Sportive Match Perdu</p>
<p>Eclairage Absence de Relevés Absence de Conformité</p>	<p>Normes et Règles de Jeu Voir la Grille d'Homologation (Page 16) de la Brochure FFTT dans le lien de la page d'accueil des Equipements</p>	<p>Procédure d'Homologation à Réaliser pour La 1^{ère} Rencontre de la Saison 2011/2012 Délais suivant Accord avec le Gestionnaire de la Salle</p>	<p>1^{er} Rappel : 500, 00 € 2^{ème} Rappel : 1000, 00 € 3^{ème} Rappel : Pénalité Sportive Match Perdu</p>
<p>Espace de Jeu Hauteur Surface et Sol Non-conforme Annexes Absence Vestiaires Absence Douches Absence Espace J. A.</p>	<p>Normes et Règles de Jeu Voir la Grille d'Homologation (Page 16) de la Brochure FFTT dans le lien de la page d'accueil des Equipements</p>	<p>Délais et Dérogations possible Suivant Accord avec le Gestionnaire de la Salle</p>	<p>Absence d'Accord Pénalité Sportive 1 point de perdu par rencontre jouée Absence d'Accord 500, 00 € Annuel Absence d'Accord : 500, 00 €</p>

**Les Demandes Techniques et les Pénalités Financières seront Appliquées par le Groupe Fédéral Equipements
Les Pénalités Sportives seront prises par la Commission Sportive Fédérale
Dans tous les cas ou le nécessaire aura été réalisé en préalable par le Responsable Régional Equipements
Approbation du Comité Directeur FFTT du 02 avril 2011**